

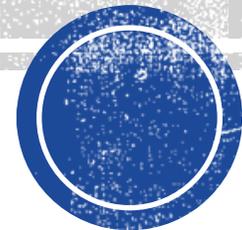


## Module : outils d'évaluation et mesures de remédiations adéquates

PROFESSEURE ENCADRANTE: Mme.BELHADDIOUI

### SÉANCE 1:

- PRISE DE CONTACT
- ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS À L'ÉVALUATION



# ÉLÉMENTS INTRODUCTIFS

# 1. QU'EST CE QU'ÉVALUER?

**1.** Dans son acception la plus large, l'**évaluation** désigne l'acte par lequel, à propos d'un événement, d'un individu ou d'un objet, on émet **un jugement** en se référant à un (ou plusieurs) **critère(s)**. (Noizet, 1978).

**2.** Aider à prendre des **décisions**. **Processus** (1) par lequel on définit (2), obtient (3) et fournit (4) des informations (5) utiles (6) permettant de **juger** les décisions possibles (7) (Stufflebeam, 1980).

(1) processus = activité continue ; (2) on définit = identifier les informations pertinentes ; (3) on obtient = recueillir, analyser, mesurer des données ; (4) on fournit = communiquer ces données ; (5) des informations = faits à interpréter . (6) informations utiles = qui satisfont aux critères de pertinence. (7) décisions possibles = actions d'enseignement, d'orientation

**3.** Examiner **le degré d'adéquation** entre un ensemble d'**informations** et un ensemble de **critères** adéquats à l'objectif fixé, en vue de rendre **une décision** (De Ketele, 1982).

4. **Démarche** ou **processus** conduisant au **jugement** et à la **prise de décision**. Jugement **qualitatif** ou **quantitatif** sur **la valeur** d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant **les caractéristiques observables** à des **normes** établies, à partir de **critères** explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un **objectif** (Legendre, Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993, Guérin).

6. L'évaluation est **la mesure**, à l'aide de **critères** déterminés, **des acquis** d'un élève, de **la valeur d'un enseignement**, etc. C'est une partie intégrante et obligatoire de l'action pédagogique. Indirectement, l'évaluation **mesure** également **l'efficacité des pratiques d'enseignement** et du **service public éducatif en général**. (preparerlecrpe.com, 2015).

5. L'**évaluation** consiste en une **mesure** ou une **appréciation**, à l'aide de **critères**, de l'atteinte d'**objectifs** ou du degré de proximité d'une **production** par rapport à **une norme** (Abernot, 1996).

□ L'évaluation est un processus de traitement de l'information visant à attribuer une valeur à un objet en vue de prendre une décision.

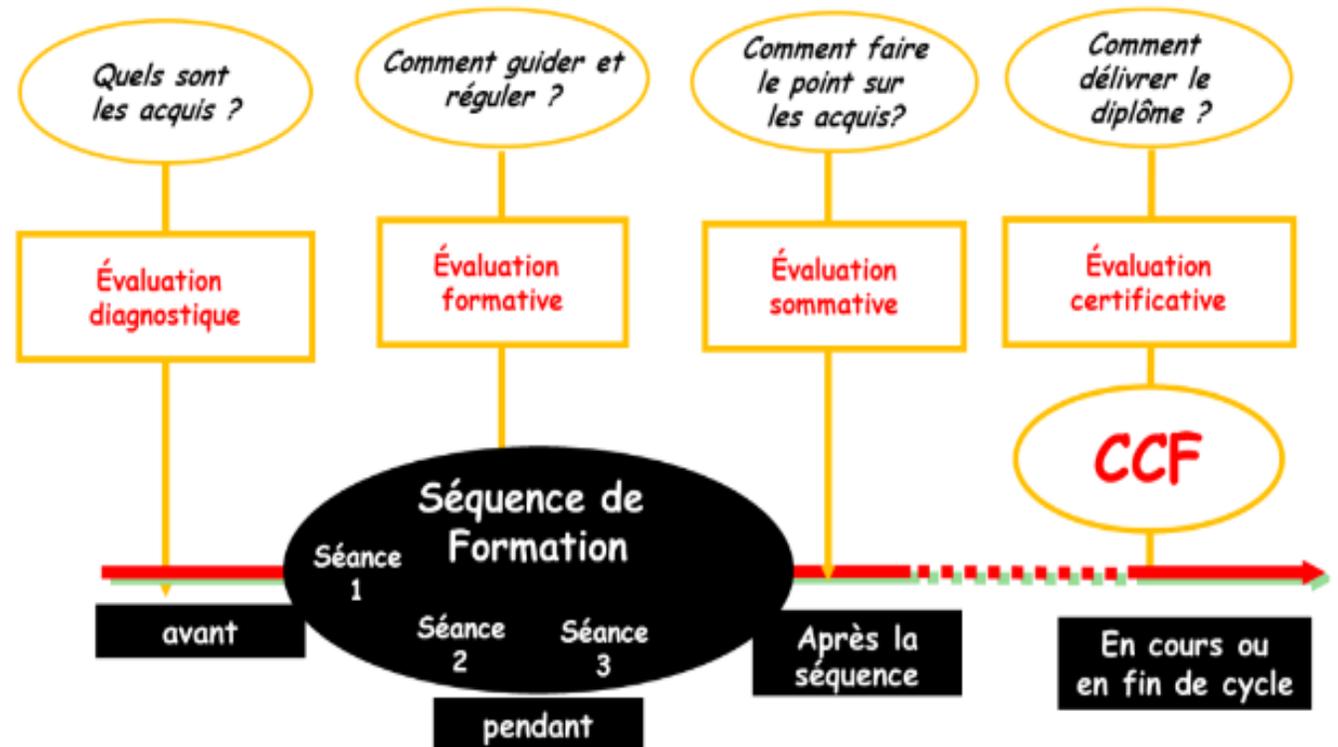


□ Chaque activité d'évaluation des apprentissages comporte les trois grandes étapes suivantes :

<b>Etapes</b>	<b>Ses composantes</b>
<i>Mesure</i>	La collecte des données
<i>Jugement</i>	L'analyse et l'interprétation des données : <ul style="list-style-type: none"><li>- dans une finalité de soutien à l'apprentissage (constat, diagnostic, ...)</li><li>- dans une finalité de mesure des progrès réalisés</li><li>- dans une finalité d'attestation des apprentissages (mesure de la performance, notation,...)</li></ul>
<i>Décision</i>	Les suites du jugement : communications, décisions et actions pour l'enseignant et l'établissement du niveau de maîtrise atteint par l'élève, l'étudiant, ...

## 2. LES TYPES D'ÉVALUATION

- L'apprentissage se construit avec la mise en place de stratégies d'évaluation à trois moments clés : au début, c'est l'évaluation diagnostique, en cours, c'est l'évaluation formative et à la fin, c'est l'évaluation sommative qui participe à la validation finale.
- L'évaluation certificative concerne la délivrance du diplôme. Elle consiste à mesurer le niveau atteint par le candidat par rapport au niveau requis pour se voir délivrer une unité d'un diplôme professionnel. Il s'agit de vérifier, par sondage, s'il possède les compétences et les connaissances constitutives de l'unité certificative du diplôme.



# 3. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

**L'évaluation par l'enseignant** = une modalité d'évaluation souvent associée à l'évaluation sommative.

**Comment?**

- Importance accordée à la cohérence de la démarche.
- Les résultats de l'évaluation faite par l'enseignant → définition de la conduite à tenir.
- Mise en évidence des comptes rendus, soit pour favoriser la régulation, soit pour décider du sort de l'apprenant.



- Les notes ou les appréciations ne sont qu'une partie de ce processus.

**La co-évaluation** ou évaluation par les pairs = mise en place d'un système d'évaluation négocié par un groupe

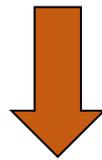
**Comment?**

- La co-évaluation est un jugement d'un travail d'un apprenant par l'ensemble de la classe ou par quelques apprenants.
- En situation d'évaluation formative → développer la coopération et la confiance dans la classe.
- La grille d'appréciation est un outil particulièrement adapté à cette modalité.
- La co-évaluation peut jouer un rôle très facilitateur dans la mise en place d'activités qui visent l'immersion et les compétences orales.

**L'auto-évaluation** est l'évaluation faite par l'apprenant lui-même.

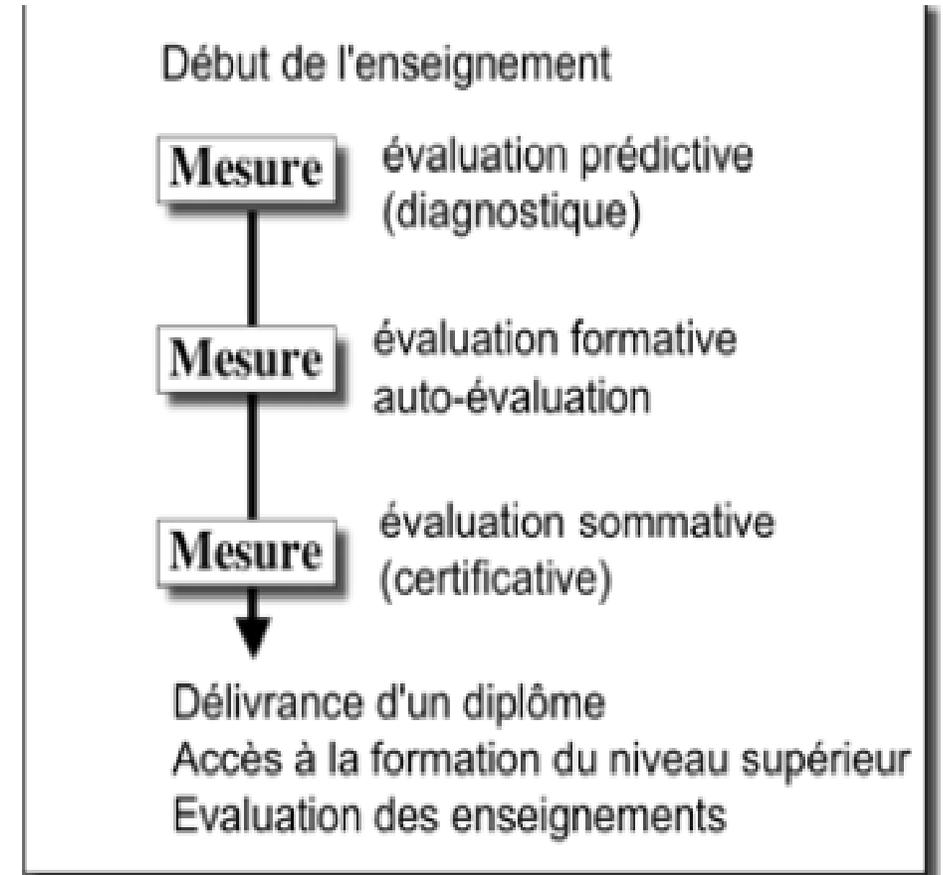
Comment?

Elle permet à l'apprenant de prendre plus de responsabilités; il recueille des données et réfléchit à son propre apprentissage → évaluer ses propres progrès en ce qui concerne les connaissances, les compétences ou les comportements.



Apprécier ses progrès et revoir ses méthodes de travail.

- Trois formes de base :
- **Evaluation prédictive (ou diagnostique)**  
*l'élève pourra-t-il suivre ?*
  - **Evaluation formative**  
*l'apprentissage se construit-il comme prévu ?*
  - **Evaluation sommative (ou certificative)**  
*les objectifs sont-ils atteints ?*



## Activité 1: à partir des situations proposées, dites si ça relève d'une évaluation diagnostique, formative ou sommative?

1. Dans le cadre d'un cours, les apprenants complètent un examen de rendement à chaque semaine ; pour chaque apprenant, les scores sont additionnés les uns aux autres de façon à produire un bilan qui servira d'évaluation finale à la fin du cours.

2. Les résultats à un examen terminal, passé à des apprenants l'an passé, sont utilisés cette année pour préparer des activités de récupération des objectifs préalables à un cours ; il est prévu que ces activités se dérouleront dès le début du cours.

3. Dans une classe, en cours d'année, les apprenants sont souvent groupés en petites équipes composées d'élèves « forts » et d'élèves « faibles » ; des exercices accompagnés de solutions sont proposés de sorte que des élèves peuvent recevoir des explications de leurs co-équipiers.

4. On prévoit deux modes d'enseignement pour dispenser un cours : en petites équipes ou en travail individuel ; un questionnaire est utilisé au début du cours pour assigner à chaque apprenant le mode qui lui convient le mieux.

5. À la fin de l'année scolaire, les résultats à un examen sont analysés question par question afin de diagnostiquer les difficultés rencontrées par les apprenants en cours d'année ; le même examen sert également à établir le niveau de compétence de chaque apprenant (note : il faut se placer du point de vue des étudiants qui ont subi l'examen) .

6. Après avoir réalisé des activités d'apprentissage, les apprenants complètent un exercice et corrigent eux-mêmes leurs copies ; ils reçoivent ainsi une rétroaction ou « feedback » sur leurs points forts et sur leurs points faibles.

## 4. LES FONCTIONS DE L'ÉVALUATION

<p>La fonction institutionnelle</p>	<p>L'institution demande aux enseignants d'évaluer leurs apprenants et de décider s'ils doivent passer en classe supérieure, s'ils obtiennent le diplôme convoité.</p> <p>L'évaluation est un instrument de certification du niveau des apprenants dans une zone géographique déterminée. Elle permet également d'effectuer des comparaisons (nationales et internationales).</p>
<p>La fonction sociale</p>	<p>Les parents des apprenants constituent des partenaires clés de l'institution scolaire. L'évaluation permet de conserver une liaison parents-enseignants grâce au livret d'évaluation (qui accompagne l'enfant en cas de changement d'école).</p>
<p>La fonction pédagogique et didactique</p>	<p>L'évaluation permet à l'enseignant de vérifier le niveau et les connaissances des apprenants qui sont sous sa charge afin de cibler la remédiation.</p> <p>La fonction pédagogique et didactique de l'évaluation s'illustre par le fait que l'enseignant vérifie si ses choix pédagogiques sont bons et de les réorienter si besoin.</p>